



# Assemblée générale

Soixante-sixième session

1<sup>re</sup> séance plénière

Mardi 13 septembre 2011, à 15 heures  
New York

Documents officiels

*Président* : M. Al-Nasser ..... (Qatar)

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

## Point 1 de l'ordre du jour provisoire

### Ouverture de la session par le Président de l'Assemblée générale

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je déclare ouverte la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

### Déclaration du Président

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je suis très honoré de prendre aujourd'hui la parole devant les membres de l'Assemblée en ma qualité de Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je saisis cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude à S. E. le Secrétaire général Ban Ki-moon pour son dévouement à notre Organisation et pour l'énergie avec laquelle il s'attaque aux problèmes complexes et difficiles auxquels est confrontée l'ONU.

Tout au long de cette session, je me ferai un devoir de m'acquitter de mes responsabilités en proche coopération avec M. Ban Ki-moon, avec qui j'entretiens une relation étroite et productive. M. Ban Ki-moon a pris l'initiative d'organiser au cours des deux prochaines semaines une série de réunions de haut niveau extrêmement importantes durant lesquelles nous aborderons un grand nombre des problèmes

urgents de notre époque. Je souhaite que ces réunions soient un franc succès.

Je tiens par ailleurs à faire part de ma profonde reconnaissance à mon prédécesseur, S. E. M. Joseph Deiss, Président de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, ainsi qu'à son équipe. M. Deiss a réussi à faire progresser des dossiers importants qui figuraient à l'ordre du jour de l'Assemblée. Je compte pérenniser les progrès remarquables accomplis pendant son mandat, notamment les efforts qu'il a déployés pour renforcer l'architecture de gouvernance mondiale.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Nous nous réunissons à une période charnière de l'histoire des nations. Les peuples partout dans le monde remettent en question leurs systèmes de gouvernance – ils n'ont plus peur de réclamer leur dû – et recherchent activement le changement. L'environnement réagit face aux mauvais traitements que lui inflige l'humanité, il contre-attaque à coups de catastrophes naturelles qui semblent sans fin et qui s'accompagnent de crises humanitaires. L'économie mondiale est confrontée à la plus grave crise financière survenue depuis la Grande Dépression, qui menace de déstabiliser les moyens de subsistance et de compromettre l'action mondiale en faveur de la croissance et de la prospérité. Les peuples opprimés et ceux qui vivent sous occupation étrangère ont soif de liberté.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-49490 (F)



Merci de recycler 

De plus en plus interdépendant, le monde nous force à repenser notre mode de fonctionnement à l'ONU. Les générations futures nous tiendront responsables de la manière dont nous gérons ces questions fondamentales. La soixante-sixième session de l'Assemblée générale nous offre donc la possibilité de définir notre rôle en ce moment décisif de notre histoire. Nous avons l'occasion de prouver que nous, communauté internationale, avons le courage, la sagesse et la ténacité nécessaires pour trouver des solutions créatives et visionnaires, de prouver que nous avons tiré les enseignements de notre expérience et que face aux quelques individus qui ont fait le choix de la force et de la brutalité, nous choisissons la paix, les droits de l'homme et la démocratie.

En tant que Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, je suis déterminé à travailler avec chacun des membres pour jeter des ponts en vue d'un partenariat mondial unifié. Il sera primordial de collaborer étroitement et de rechercher le consensus pour avancer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée. Pour réussir, nous devons également renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ainsi que le dialogue entre les civilisations et l'interaction avec toutes les grandes parties prenantes, afin de trouver des solutions sans exclusive, durables et respectueuses du droit international. Je bénéficierai dans mes efforts de l'appui d'une équipe hautement qualifiée dirigée par des diplomates qatariens talentueux, que j'ai sélectionnés avec soin et précaution pour mener cette équipe où l'on retrouve la même diversité que celle qui caractérise cette salle.

*(l'orateur reprend en arabe)*

L'ordre du jour de la soixante-sixième session est important et riche. Pour avancer sur la myriade de questions dont nous sommes saisis, il nous faudra travailler dur, de manière intègre et en partenariat. J'ai défini quatre axes principaux dont j'estime qu'ils nous permettront d'orienter nos travaux pendant cette session.

Le premier axe est le règlement pacifique des différends. L'histoire a montré que le règlement des différends par des moyens pacifiques, notamment les efforts de médiation, était la solution la plus économique et la plus durable. Dans le monde d'aujourd'hui, la nécessité de régler les différends par des moyens pacifiques est plus pertinente et plus urgente que jamais. C'est pourquoi j'ai suggéré le

thème « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques » pour le débat général de cette année. Bien évidemment, il s'agit d'un thème vaste qui comporte de multiples facettes. J'espère que les États Membres aborderont les différents aspects de la question en se basant sur leurs propres expériences et leurs propres conceptions.

Ces dernières années, nous avons assisté au sein de l'Organisation des Nations Unies et de nombreuses organisations régionales à un regain d'efforts en matière de médiation et d'utilisation d'instruments de recherche de solutions pacifiques. J'ai l'intention de poursuivre activement en ce sens au cours de la soixante-sixième session, sur la lancée des travaux antérieurs, et pour accroître encore cette dynamique. Je suis d'avis que l'Assemblée générale devrait tirer parti de son processus de revitalisation pour s'engager et s'investir davantage sur les questions de médiation afin de pouvoir remplir son rôle de principal artisan de la paix dans le monde, en cette époque critique pour les relations internationales.

Le deuxième grand domaine prioritaire, cette année, est la réforme et la revitalisation de l'ONU. L'Organisation est bâtie sur de solides fondations, mais la conception de ses institutions date du lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Aujourd'hui, le monde est beaucoup plus interdépendant, plus complexe, et évolue rapidement. Le changement est un élément essentiel de tout cycle de vie. Il n'y a aucune honte à reconnaître qu'après soixante ans, l'Organisation a besoin de réformes. Afin de conserver son actualité et sa légitimité, l'Organisation des Nations Unies doit s'adapter pour relever les défis mondiaux de l'heure.

À la présente session, employons-nous à revitaliser les travaux de l'Assemblée afin qu'elle conserve le pouvoir politique nécessaire et demeure efficace, efficiente et représentative. Il importe tout particulièrement d'aider l'Assemblée à réagir précocement aux situations nouvelles qui préoccupent l'ensemble de la communauté internationale. Pour qu'elle reste légitime, il importe en outre qu'existe une solide volonté politique de mettre en œuvre les résolutions et décisions antérieures de l'Assemblée. Prenons appui sur les efforts déjà entrepris dans le cadre de la réforme du Conseil de sécurité, et mobilisons la volonté collective des membres en vue de poursuivre ces efforts.

Œuvrons à une interaction plus forte et à un équilibre réel entre l'Assemblée générale, le Secrétaire

général, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social face aux questions de paix et de sécurité, tout en respectant le mandat respectif, tel que consacré par la Charte. Continuons d'assurer l'interaction entre l'Assemblée générale et la société civile, les organisations non gouvernementales et le secteur privé.

En accordant à l'Organisation des Nations Unies l'attention qu'elle mérite, nous lui permettrons de conserver la place qui lui revient au centre de la prise de décision internationale, et comme principale instance mondiale chargée de la paix et de la sécurité internationales. C'est une responsabilité qui incombe aux États Membres. C'est notre responsabilité. J'en appelle à chacun des membres afin qu'ils contribuent à la réalisation de cet objectif.

Le troisième domaine prioritaire de la présente session est l'amélioration de la prévention et de la réaction face aux catastrophes. Récemment, nous avons assisté à une vague sans précédent de catastrophes, naturelles ou dues à l'homme. La température de la terre s'élève, les plaques tectoniques se déplacent, et les terres s'assèchent. Les populations à travers le monde voient s'accroître leur vulnérabilité et leur insécurité alimentaire, en même temps qu'elles connaissent une crise de la santé et de l'éducation. Pour faire face à ces problèmes cruciaux, il nous faut renforcer la coopération entre les différents protagonistes. Nous devons investir dans la préparation et intensifier nos efforts afin de réduire la menace des risques naturels et notre vulnérabilité face à eux.

Une façon d'atteindre cet objectif est de se concentrer davantage sur le renforcement des capacités des régions vulnérables afin d'augmenter leur aptitude à faire face de façon autonome, au lieu d'agir uniquement lorsque les catastrophes se sont déjà produites. Nous devons être présents moralement et financièrement derrière la Somalie, où la population traverse une famine et une catastrophe humanitaire d'une ampleur inimaginable, afin de contribuer à y rétablir la paix et la sécurité. Je ferai de mon mieux pour appeler toute l'attention de l'Assemblée générale sur la crise en cours.

Nous devons reconnaître que les questions humanitaires sont aussi des questions de développement, et que de la mesure dans laquelle nous parvenons à nous protéger contre les risques naturels dépendra directement notre capacité d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Je suis

déterminé à travailler avec chacun des États Membres dans le sens d'un renforcement de nos efforts d'intervention ainsi que d'une plus grande coordination et d'une meilleure intégration de notre démarche.

Le quatrième domaine de travail est le développement durable et la prospérité mondiale. C'est également un volet essentiel du travail du Secrétaire général. Cette année sera déterminante pour notre programme de développement durable. La Réunion de haut niveau sur la désertification, qui se tiendra la semaine prochaine, permettra de donner un coup d'accélérateur à la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) et à la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification prévue prochainement en République de Corée.

La Conférence Rio+20, en juin, sera l'occasion ou jamais de réaffirmer au niveau international notre attachement au développement durable, à l'élimination de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Je m'engage pour ma part à participer activement aux préparatifs de la Conférence, en vue de poursuivre et de maintenir un dialogue ouvert et transparent sur chacun de ses objectifs et de ses sujets. Je suis pleinement convaincu que les 193 Membres de l'ONU souhaitent que la Conférence Rio+20 soit ouverte sur l'avenir, tout en faisant fond sur les expériences passées, et qu'elle réaffirme l'équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable, en continuant de placer l'être humain au cœur de nos efforts.

Sur la question des changements climatiques, une priorité essentielle sera la sauvegarde des droits fondamentaux de ceux qui ont le plus à souffrir au quotidien de l'élévation des températures terrestres. Ce défi ne pourra être convenablement relevé que dans le cadre d'un partenariat entre pays développés et en développement, sur la base du principe des responsabilités communes mais différenciées.

La dix-septième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se tiendra cette année à Durban. J'exhorte les dirigeants mondiaux à prendre d'urgence des mesures énergiques pour la protection du climat de la planète, dans l'intérêt des générations actuelles et à venir. Je souhaite aux États Membres,

lors de ces importantes réunions, des travaux fructueux et couronnés de succès.

Cette année marquera également le dixième anniversaire du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, cadre central dans la lutte contre la pauvreté et le sous-développement en Afrique. À l'approche de la date fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et face aux bouleversements économiques dans le monde, l'amélioration de la gouvernance mondiale et la recherche de modalités de financement novatrices continueront à figurer à notre ordre du jour. Comme le Secrétaire général l'a déclaré à plusieurs reprises, les grands groupes devraient œuvrer ensemble pour trouver une solution à la crise financière mondiale. Personne ne peut régler ce problème seul. L'ONU doit être l'instance privilégiée pour discuter de cette question.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

J'espère que ces quatre axes fourniront un cadre général à nos efforts au cours de la présente session. Nous aurons, bien entendu, à nous pencher sur beaucoup d'autres questions, notamment pour faire avancer la convention générale sur le terrorisme international et renforcer l'architecture de consolidation de la paix. Au cours de la présente session, l'Assemblée débatera en profondeur de sujets sensibles liés au développement, aux droits de l'homme et à la sûreté et la sécurité mondiale et elle réexaminera le barème des quotes-parts pour le budget ordinaire. Mon bureau et moi-même collaborerons étroitement avec chaque organe subsidiaire pour veiller à ce que le processus intergouvernemental tienne compte de tous les avis et aboutisse à des solutions consensuelles. En outre, pendant la présente session, je mettrai l'accent sur la nécessité de mettre pleinement et efficacement en œuvre tous les programmes et déclarations des Nations Unies.

Cette année sera une année importante pour les questions de désarmement, en particulier le désarmement nucléaire, qui demeure une priorité de premier plan et de plus en plus pressante pour les Nations Unies. En 2012, le programme des réunions consacrées au désarmement sera chargé, avec notamment la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes et l'examen du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. J'assure l'Assemblée que je

consulterais toutes les parties concernées et que je déploierai tous les efforts nécessaires pour que les progrès tangibles attendus depuis longtemps dans ce domaine soient réalisés.

Pour chaque question que nous aurons à examiner, je m'engage à rechercher le consensus, à forger des partenariats et à axer mes efforts sur la mise en œuvre et l'obtention de résultats tangibles. Après deux décennies d'expérience au sein du corps diplomatique à l'ONU, je considère les membres de cette Organisation comme des amis, des membres de ma famille. Je compterai sur leur coopération et leur appui pour faire avancer le programme de l'Assemblée générale.

Nous sommes en pleine mutation. Nous avons une occasion rare de changer l'avenir et de faire en sorte que le nouveau chapitre de notre histoire soit plus sûr pour les plus vulnérables, plus prospère pour ceux qui sont dans le besoin et plus respectueux pour la Terre. C'est avec humilité que je saisis cette occasion de servir l'Assemblée en qualité de Président et je me réjouis à la perspective de notre partenariat étroit et efficace, pour œuvrer ensemble pour le bien de l'humanité.

## **Point 2 de l'ordre du jour provisoire**

### **Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation**

**Le Président** (*parle en arabe*) : Avant d'inviter les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation conformément à l'article 62 du Règlement intérieur, je propose que nous le fassions en rendant hommage à la mémoire de feu le Secrétaire général Dag Hammarskjöld à l'occasion de la cinquantième anniversaire de sa disparition.

J'invite maintenant les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

*Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.*

**Le Président** (*parle en arabe*) : C'est un honneur de m'associer aux membres de l'Assemblée aujourd'hui pour rendre hommage à la mémoire de feu Dag Hammarskjöld, deuxième Secrétaire général de l'ONU. Dag Hammarskjöld, homme de sagesse,

incarnait l'esprit et les objectifs de l'ONU. Il a consacré sa vie au service de l'humanité.

Il a commencé sa carrière en 1931, dans la fonction publique suédoise. Secrétaire général de l'ONU, alors que l'Organisation en était encore à ses premières années d'existence, Dag Hammarskjöld a joué un rôle important dans l'élaboration des méthodes de travail de l'ONU. C'était un fervent partisan de la diplomatie préventive. Il parcourait le monde pour contribuer personnellement à répondre aux besoins des pays, notamment ceux qui venaient d'accéder à l'indépendance.

Il a consacré ses efforts à promouvoir la paix au Moyen-Orient. Dag Hammarskjöld a joué un rôle moteur dans la création de la première Force d'urgence des Nations Unies, une force d'observation déployée suite aux actes de violence commis le long du canal de Suez. Il est à l'origine de ce qu'on appelle aujourd'hui les forces de maintien de la paix.

En plus de ses efforts internationaux pour instaurer la paix, il avait une grande foi en ceux qui composaient la structure des forces des Nations Unies. C'est sous sa direction que les premiers statuts définissant les responsabilités et les fonctions des membres du personnel de l'ONU et garantissant leur indépendance en tant que fonctionnaires internationaux ont été rédigés. Il a consacré son temps et son énergie à la construction de ce qui est connu sous le nom de « Salle de méditation », à l'intention des personnes de toute religion et de toute croyance.

En cette période marquée par des progrès sans précédent dans le monde arabe, la crise financière internationale et une série de catastrophes naturelles et anthropiques, Dag Hammarskjöld a établi les normes qui, aujourd'hui, nous permettent d'œuvrer ensemble à la réalisation des objectifs véhiculés par sa vision. Nous devons poursuivre le ferme engagement de Dag Hammarskjöld en faveur de la paix, de la coopération internationale et de l'universalité de l'ONU.

Dag Hammarskjöld a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'y avait pas de vie plus satisfaisante que celle passée à travailler avec générosité au service de son pays ou de l'humanité. Nous devons garder présente à l'esprit sa vision et honorer sa mémoire.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU.

**Le Secrétaire général (parle en anglais) :** Avant de rendre hommage à feu le Secrétaire général Dag Hammarskjöld, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection en tant que Président de l'Assemblée. En cette période historique, je suis certain que l'Assemblée bénéficiera de votre grande sagesse, de votre riche expérience et de votre direction avisée. Comme vous le savez, j'accorde une très grande importance à l'Assemblée générale, et je tiens énormément aux relations, aussi bien professionnelles que personnelles, que nous avons nouées vous et moi au fil des plus de 10 années où nous avons travaillé ensemble. Le thème que vous avez proposé pour la présente session, « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends », est très pertinent compte tenu des défis que l'ONU doit actuellement relever. Vous pouvez compter sur tout mon appui ainsi que sur celui du Secrétariat dans l'accomplissement de votre mission importante.

Le caractère solennel de la présente cérémonie d'ouverture de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale est tout à fait approprié. Rien ne convient plus en ces temps agités que de méditer sur la vie et la mort de Dag Hammarskjöld. Aujourd'hui, nous nous souvenons de l'exemple qu'il a donné, nous sommes inspirés par la force de ses convictions, et nous nous engageons à poursuivre l'action de l'ONU, pour laquelle il a perdu la vie. Je repense par exemple à cette séance de l'Assemblée générale tenue deux jours seulement après sa mort. Notre monde était alors profondément divisé. Les débats à l'Assemblée étaient polarisés. Mais ce jour-là, dans cette salle, les représentants du monde entier ont parlé d'une même voix pour exprimer leur immense douleur. Le monde entier était en deuil.

Il y a deux ans, je me suis rendu sur la tombe de Dag Hammarskjöld, à Uppsala. J'ai fait une simple prière en mémoire à mon héros – pour demander que sa sagesse me guide alors que je poursuis la mission de l'ONU, pour laquelle il est mort.

Quand je me remémore ce qu'a accompli Dag Hammarskjöld, je suis profondément conscient de ce que nous lui devons. Dès l'opération de Suez, il a été l'architecte du maintien de la paix tel que nous le connaissons aujourd'hui. Au Congo, l'opération complexe qu'il avait conçue allait encore plus loin. Elle comportait les éléments de ce que nous appelons aujourd'hui maintien et consolidation de la paix. C'est grâce à la crédibilité dont il jouissait déjà en tant que

Secrétaire général qu'il a pu convaincre les États Membres de s'engager dans cette voie.

Il était entre autres profondément convaincu que l'ONU existait non pour servir les grandes puissances mais les autres pays, plus petits et plus faibles, en particulier, à l'époque, les États africains qui venaient d'obtenir leur indépendance, affirmant « L'Organisation est avant tout leur Organisation et je crois profondément à la sagesse avec laquelle elles sauront l'utiliser et la guider. » (*A/PV.883, par. 11*)

Ses paroles sonnent aussi justes aujourd'hui. Cette raison d'être de l'ONU a été mise à l'épreuve récemment en Libye et en Côte d'Ivoire. Dans ces cas et dans d'autres, nous avons fermement pris parti pour la démocratie, la justice et les peuples. Je suis particulièrement ému de marquer l'anniversaire de sa mort quelques mois seulement après que l'ONU a aidé un autre pays africain à obtenir son indépendance. Nous devons rester solidaires du Soudan du Sud durant les années à venir.

Dag Hammarskjöld avait placé sur sa cheminée un cadeau que lui avait offert un alpinisme qui avait gravi l'Éverest. Il s'agissait d'un piolet sur lequel étaient inscrits huit mots. Je suis convaincu qu'ils résumaient sa philosophie de vie : « So you may climb to even greater heights » (pour que vous puissiez franchir des sommets encore plus hauts). Dag Hammarskjöld n'a jamais cessé de regarder toujours plus haut. Il n'a jamais baissé les bras. Ses idéaux étaient sans concessions, ses réalisations splendides et son héritage nous sert de modèle encore aujourd'hui.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan, qui intervient au nom du Groupe des États d'Afrique.

**M. Osman** (Soudan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je joins ma voix à celle des précédents orateurs pour vous féliciter, au nom du Groupe des États d'Afrique, de votre élection tout à fait méritée. Votre groupe régional vous appuie. Nous ne doutons pas que, grâce à votre persévérance, votre dévouement et votre ingéniosité, les travaux de cette Assemblée seront très fructueux.

Au nom du Groupe des États d'Afrique, j'ai l'insigne honneur de m'adresser à l'Assemblée générale dans le cadre de cette séance plénière pour rendre hommage à feu Dag Hammarskjöld, deuxième

Secrétaire général de l'ONU, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort. Dag Hammarskjöld, seule personne à avoir obtenu le prix Nobel de la paix à titre posthume, restera à jamais comme la grande personnalité politique à avoir perdu la vie dans l'accomplissement du devoir le plus sacré : mettre fin à un bain de sang.

Feu Dag Hammarskjöld est entré dans l'histoire comme le plus grand défenseur de la paix durant son mandat à la tête de l'ONU. Il a introduit la notion de diplomatie discrète et a été le premier à promouvoir la diplomatie préventive. Sa contribution importante au lancement du concept de maintien de la paix est à jamais gravée dans nos esprits. Grâce à cette contribution, nous avons pu atténuer les effets d'une crise qui était alors la plus grave de son temps. Nous continuons de nous en inspirer.

Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui pour marquer le cinquantième anniversaire du décès tragique de Dag Hammarskjöld, qui s'est consacré sans réserve à la noble action menée par l'ONU pour atteindre ses vénérables objectifs, nous devons réaffirmer notre engagement à nous inspirer de ce qu'il nous a légué.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de l'Indonésie, qui prendra la parole au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

**M. Kleib** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, avant de rendre hommage à M. Hammarskjöld, j'aimerais, au nom du Groupe des États Asie et du Pacifique, vous féliciter de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Nous avons pleinement confiance dans votre capacité à guider l'Assemblée pendant votre présidence. Vous pouvez compter sur les membres du Groupe des États d'Asie et du Pacifique; ils sont prêts à contribuer de façon constructive au succès de la présente session.

À l'occasion de ce cinquantième anniversaire du décès du deuxième Secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjöld, je tiens à rendre hommage, au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, à la mémoire et au travail de ce fonctionnaire international dévoué ainsi qu'aux 15 personnes qui ont péri dans le terrible accident d'avion survenu le 18 septembre 1961. Cet accident, et le décès du Secrétaire général Hammarskjöld qui en a découlé, a été l'un des premiers

coups portés à l'ONU alors qu'elle s'acquittait de sa mission de maintien de la paix.

L'année précédente, en 1960, le Conseil de sécurité avait réagi au conflit au Congo en créant la Force des Nations Unies au Congo. Le Secrétaire général s'était rendu en Afrique à la suite d'une demande urgente d'assistance militaire formulée par le Gouvernement congolais. C'était la quatrième visite que M. Hammarskjöld effectuait dans ce pays, ce qui montre le sérieux avec lequel il prenait sa mission. Il ne voulait rien laisser s'interposer entre lui et son attachement à la paix. Malheureusement, en ce jour terrible de 1961, son avion s'est écrasé quelques kilomètres avant d'arriver à l'aéroport de Ndola, en Rhodésie du Nord.

Depuis cet accident, survenu il y a 50 ans, les activités de maintien de la paix des Nations Unies ont connu une augmentation spectaculaire. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont aujourd'hui reconnues comme un partenariat mondial qui tire parti des contributions des pays, du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Secrétariat.

Aujourd'hui, nous honorons la mémoire de M. Hammarskjöld, de tous ceux qui ont avec lui, et de tous ceux qui sont morts afin de servir la cause de la paix dans le monde. Aujourd'hui, tous ceux qui jouissent de la paix doivent avoir une pensée pour M. Hammarskjöld et ses compagnons de voyage, et se rappeler le sacrifice ultime qu'ils ont fait au nom de la paix. Nous devons veiller à perpétuer l'héritage de M. Hammarskjöld dans les efforts que nous déployons collectivement pour instaurer une paix durable.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent adjoint de la Roumanie, qui va parler au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

**M. Mihut** (Roumanie) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter à l'occasion de votre prise de fonctions. Vous pouvez compter sur l'appui de notre Groupe tout au long de la session.

C'est un insigne honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui au nom du Groupe des États d'Europe orientale pour rendre hommage à un grand homme, Dag Hammarskjöld. Nous sommes ici pour rendre hommage à sa mémoire et l'honorer. Ce faisant, nous allons non seulement honorer un homme, en tant

qu'individu, mais aussi les valeurs universelles qu'il représentait et qu'il a défendues tout au long de sa carrière extraordinaire et de sa vie qui s'est terminée de façon abrupte. Il incarnait toutes les qualités idéales de celui qui occupe le poste le plus élevé aux Nations Unies. Je n'en citerai que quelques-unes, qui sont essentielles à mes yeux : tout d'abord, l'intégrité – il refusait de se soumettre aux pressions extérieures; un professionnalisme et des compétences exemplaires – il n'hésitait pas à s'investir dans les problèmes les plus difficiles; ses qualités de gestionnaire hors pair qu'il a démontrées en établissant les rouages bureaucratiques modernes d'une ampleur sans précédent – c'est ce qu'étaient les Nations Unies à la création de l'Organisation; et enfin, le courage et la vision – il a véritablement contribué à définir le cours de certains événements déterminants pendant son mandat.

Outre toutes ces qualités extraordinaires d'homme et de professionnel, il faisait preuve d'une résilience pleine de dignité qui lui a permis de surmonter les obstacles posés par les problèmes les plus compliqués et tenaces du monde. Il a eu une destinée exemplaire, mais comme il l'a déclaré avec modestie :

« la destinée n'est pas quelque chose que l'on peut souhaiter ou éviter, c'est un mystère qui n'est pas déraisonnable, car il implique que le monde et le cours de l'histoire de l'humanité ont un sens. »

Il ne fait aucun doute que sa destinée a eu un sens pour le monde et pour l'histoire moderne.

Les mots ne sont jamais suffisants pour honorer un grand homme, mais en quelques mots, nous pouvons affirmer, pour conclure, que Dag Hammarskjöld était, est et restera pour nous tous – diplomates, professionnels et fonctionnaires des Nations Unies – une référence et un modèle de ce que les valeurs de multilatéralisme et du dialogue doivent être.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la Colombie, qui parlera au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

**M. Osorio** (Colombie) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi avant tout de vous féliciter au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes de votre accession à la présidence de la soixante-sixième session de

l'Assemblée générale. Nous vous offrons notre appui et nos meilleurs vœux de succès.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole à la présente séance plénière pour rendre hommage au Secrétaire général Dag Hammarskjöld, décédé il y a 50 ans, le 18 septembre 1961. Les États d'Amérique latine et des Caraïbes, dont beaucoup font partie des fondateurs des Nations Unies, se souviennent bien de celui qui fut le Secrétaire général à une époque particulièrement mouvementée de l'histoire du monde, alors que nous étudions encore les contours et les potentialités de la diplomatie multilatérale institutionnalisée.

Je pense que l'on peut dire, sans exagérer, qu'il y a peu d'aspects de l'activité de l'Organisation mondiale dans lesquels Hammarskjöld n'a pas laissé une empreinte durable. Dans quelques jours, le Conseil de sécurité tiendra une réunion consacrée à la diplomatie préventive, sur laquelle le Secrétaire général Ban Ki-moon a récemment soumis un rapport très complet (S/2011/552) qui non seulement commence par une épigraphe tirée d'un discours de M. Hammarskjöld datant de 1954, mais reconnaît aussi explicitement qu'il a été le premier à concevoir ce concept et à en faire l'un des nombreux instruments dont disposent les Nations Unies pour maintenir la paix et la sécurité dans le monde.

Cela vaut aussi pour des aspects essentiels du fonctionnement des Nations Unies comme la préservation de l'indépendance des fonctionnaires du Secrétariat, l'exercice des fonctions politiques par le Secrétaire général – notamment en usant de ses bons offices –, l'utilisation de représentants et d'envoyés spéciaux, l'établissement de missions politiques spéciales pour assurer la présence effective de l'Organisation sur le terrain, la très efficace et très discrète diplomatie, et l'ensemble du mécanisme de maintien de la paix. Ce n'est pas pour rien qu'on doit à M. Hammarskjöld la célèbre expression selon laquelle le fondement constitutionnel du maintien de la paix se trouve « au Chapitre VI et demi de la Charte ».

Les Nations Unies ont été créées en 1945, avec pour principal but de protéger les générations futures du fléau de la guerre. Dag Hammarskjöld nous a montré le chemin qui mène à cet objectif, et un demi-siècle plus tard, son héritage continue de nous accompagner dans cette tâche permanente. C'est pourquoi, il nous est agréable de nous joindre à l'hommage qui est rendu aujourd'hui à la mémoire de

celui qui est, à juste titre, considéré comme l'un des plus grands hommes d'État du XX<sup>e</sup> siècle : Dag Hammarskjöld.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente de Monaco, qui parlera au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

**M<sup>me</sup> Picco** (Monaco) : Monsieur le Président, le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États vous adresse ses félicitations en ce jour d'ouverture des travaux de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale et vous assure de son plein soutien.

C'est un grand honneur pour moi, au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, de rendre hommage à la mémoire de Dag Hammarskjöld, qui a servi notre Organisation en qualité de Secrétaire général de 1953 à 1961.

Si la commémoration du cinquantième anniversaire de sa disparition évoque toujours la tristesse d'un homme emporté trop tôt dans des conditions tragiques, elle nous offre aussi l'occasion de réaffirmer les valeurs qui nous unissent et l'engagement constant de notre Organisation à les promouvoir. En incarnant lui-même les qualités qu'il a exigées des actions de l'Organisation des Nations Unies et de son Secrétariat, Dag Hammarskjöld aura posé les fondements d'une diplomatie exemplaire et d'un civisme mondial.

Artisan du concept de maintien de la paix, qu'il a fondé sur les principes d'impartialité, de non-ingérence et de non-usage de la force, il a su par le pragmatisme qui le caractérisait, établir la première force d'urgence des Nations Unies. Naissait alors de sa démarche et de sa détermination à protéger les populations civiles, les Casques bleus. L'évolution des opérations de maintien de la paix n'a fait depuis que confirmer le rôle central de l'Organisation des Nations Unies pour le maintien de la paix et de la sécurité internationale et sa capacité d'adaptation face aux nouveaux défis.

Visionnaire, le Secrétaire général Dag Hammarskjöld l'aura aussi été, en introduisant la théorie de la diplomatie préventive et la pratique des bons offices du Secrétaire général dépêchant des Représentants spéciaux dans des régions en crise. Ces instruments sont devenus essentiels à la prévention des conflits et à la gestion des nouvelles crises.

En dépit des bouleversements des 50 dernières années, les aspirations des peuples demeurent

inchangées. La mission d'un homme a contribué à doter l'Organisation des Nations Unies des moyens de répondre à leurs attentes. C'est là son plus bel héritage.

**Le Président** (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente adjointe des États-Unis, le pays hôte de l'Organisation.

**M<sup>me</sup> DiCarlo** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter de votre accession à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale et vous assurer du plein appui des États-Unis.

Je m'exprime aujourd'hui au nom du pays hôte, et je rejoins mes collègues pour honorer la vie et le legs de Dag Hammarskjöld, un dirigeant parmi les dirigeants, qui a permis de faire de l'ONU l'institution remarquable qu'elle est aujourd'hui. Ce n'est pas un hasard si, à proximité du Siège de l'ONU, se trouve la place Dag et d'autres bâtiments qui portent son nom. Cela montre bien l'influence qu'il a eue sur l'Organisation; le nom de Hammarskjöld et son œuvre resteront à jamais gravés dans la mémoire du peuple des États-Unis.

Le respect et le prestige dont jouit aujourd'hui le Secrétaire général sont en grande partie dus à la réputation de Hammarskjöld, dirigeant visionnaire et pragmatique. Il a su diriger et développer cette institution durant l'une des périodes les plus troublées de l'histoire du monde – au plus fort de la guerre froide – et il a personnellement pris une part active dans les efforts déployés pour résoudre les crises à travers le monde.

De plus, pendant ses deux mandats de Secrétaire général, Dag Hammarskjöld a institutionnalisé de nombreux outils qui restent indispensables pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales aujourd'hui : les missions de maintien de la paix, la diplomatie préventive multilatérale, les missions de bons offices en vue de promouvoir des négociations directes entre les parties en conflit.

Dans un discours prononcé à l'Université John Hopkins en 1995, Dag Hammarskjöld a fait l'observation suivante :

« La politique et la diplomatie ne sont pas un jeu de détermination et habileté où les résultats sont indépendants du caractère de ceux qui s'y mettent. Les résultats sont déterminés non pas par une habileté superficielle, mais par la

consistance des acteurs dans leurs efforts et par la validité de leurs idéaux. »

Avec le recul, et en réfléchissant sur son exigence de résultats, nous constatons que la robustesse de l'ONU d'aujourd'hui est le résultat direct de l'intégrité, de l'engagement et des qualités de dirigeant de Hammarskjöld.

M. Hammarskjöld qualifiait souvent le personnel international, formé de milliers de personnes, de famille des Nations Unies. Aujourd'hui, sa famille célèbre son héritage. Ensemble, nous espérons améliorer l'ONU afin de relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle pour le bien de la communauté des nations et d'améliorer les conditions de vie des hommes, des femmes et des enfants du monde entier.

**Le Président** (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la Suède.

**M. Grunditz** (Suède) (*parle en anglais*): Je voudrais avant tout, Monsieur le Président, à l'instar des orateurs précédents, vous féliciter à mon tour de votre accession à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je vous assure de l'appui et de la coopération sans réserve de ma délégation.

À l'ouverture de la seizième session de l'Assemblée générale, le 19 septembre 1961, un jour seulement après l'accident d'avion tragique à Ndola, une minute de silence a été observée pour rendre hommage à l'ancien Secrétaire général Dag Hammarskjöld et à ceux qui ont péri avec lui. Il est tout à fait significatif que nous soyons réunis aujourd'hui dans la même salle, un demi-siècle plus tard, pour lui rendre à nouveau hommage.

Au nom de mon gouvernement, je tiens, Monsieur le Président, à vous exprimer mes vifs remerciements pour cette initiative. Je remercie aussi vivement le Secrétaire général et les collègues qui se sont exprimés avant moi, au nom des groupes régionaux et du pays hôte, d'avoir parlé avec tant d'éloquence de mon compatriote distingué, qui a travaillé aux Nations Unies à une époque cruciale pour l'Organisation.

Comme d'autres l'ont dit, le legs de Dag Hammarskjöld est encore utile pour l'Organisation et ses États Membres. Ses efforts en vue d'affirmer l'indépendance et l'intégrité de l'Organisation ont porté leurs fruits. Son action en matière de diplomatie

préventive a ouvert la voie à l'engagement diplomatique direct du Secrétaire général. Son rôle dans la création des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, qui sont aujourd'hui l'un des outils les plus importants et les plus visibles de l'Organisation, a été primordial. Ses compétences diplomatiques et ses qualités personnelles – modestie, dévouement et neutralité – sont jusqu'à aujourd'hui un exemple pour tous les fonctionnaires internationaux.

L'héritage de Dag Hammarskjöld demeure également vibrant du fait de sa portée intellectuelle – sa vision de l'Organisation des Nations Unies. Dag Hammarskjöld s'est battu pour que l'ONU soit un instrument dynamique entre les mains de ses États Membres, et il avait compris que l'intérêt de notre Organisation réside dans sa capacité de s'adapter à l'évolution des besoins. Selon lui, la Charte ne doit pas être un objet de dévotion immuable, elle doit au contraire être utilisée pour régler les problèmes de chaque époque. Ce mélange de pragmatisme et de clairvoyance – ce pragmatisme clairvoyant – a été en fait l'une des marques du mandat de Dag Hammarskjöld.

Dag Hammarskjöld a dit un jour « La poursuite de la paix, avec ses épreuves et ses erreurs, ses succès et ses revers, ne doit jamais être relâchée ni abandonnée. » Puissent son héritage et sa vision continuer de nous inspirer dans notre entreprise commune alors que nous entamons la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Nous avons entendu la dernière déclaration prononcée en hommage à la mémoire de Dag Hammarskjöld, ancien Secrétaire général.

### Point 138 de l'ordre du jour provisoire

#### Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/66/350)

**Le Président** (*parle en arabe*) : Conformément à la pratique établie, j'appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/66/350, qui contient une lettre adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général, dans laquelle il informe l'Assemblée que six États Membres sont en retard dans le paiement de leurs contributions aux dépenses de l'Organisation des Nations Unies au sens de l'Article 19 de la Charte.

Je rappelle aux délégations qu'en vertu de l'Article 19 de la Charte,

« Un Membre des Nations Unies en retard dans le paiement de sa contribution aux dépenses de l'Organisation ne peut participer au vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées. »

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend note de l'information contenue dans le document A/66/350?

*Il en est ainsi décidé.*

### Point 3 de l'ordre du jour provisoire

#### Pouvoirs des représentants à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale

##### a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

**Le Président** (*parle en arabe*) : L'article 28 du Règlement intérieur prévoit que l'Assemblée générale, au début de chaque session, nomme, sur proposition du Président, une Commission de vérification des pouvoirs composée de neuf membres.

Je propose donc que, pour la soixante-sixième session, la Commission de vérification des pouvoirs soit composée des États Membres suivants : Chine, Costa Rica, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Italie, Maldives, Panama et Sénégal.

Puis-je considérer que les États dont je viens de citer le nom sont nommés membres de la Commission de vérification des pouvoirs?

*Il en est ainsi décidé.*

### Points 7 et 137 de l'ordre du jour provisoire

#### Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

##### Plan des conférences

##### Lettre datée du 6 septembre 2011, adressée au Président de l'Assemblée générale par la Présidente du Comité des conférences (A/66/346)

**Le Président** (*parle en arabe*) : Comme les membres le savent, aux termes du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 du 18 décembre 1985,

aucun des organes subsidiaires de l'Assemblée générale ne peut se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une session ordinaire de l'Assemblée, si ce n'est avec l'assentiment exprès de celle-ci.

Étant strictement entendu que les réunions se verront attribuer des services de conférence dans la mesure des disponibilités et des ressources existantes, une telle autorisation est donc demandée pour les organes subsidiaires suivants : le Comité des relations avec le pays hôte, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, la Commission du désarmement, le Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, la deuxième

réunion intersessions du processus préparatoire pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, et le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite autoriser ces organes subsidiaires de l'Assemblée à se réunir pendant la partie principale de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je remercie une nouvelle fois tous les membres. J'attends avec intérêt de travailler avec eux. Que Dieu nous montre la voie du succès durant cette importante session!

*La séance est levée à 16 h 20.*